

Accueil de loisirs

Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans

Il accueille les enfants pour leur permettre de passer des moments où chacun pourra profiter de son temps libre comme il le souhaite :

- participer à des projets
- rencontrer des amis
- échanger
- découvrir de nouvelles activités...

Toute l'équipe d'animation vous attend pour faire vivre aux enfants des loisirs sous le signe de la détente et du plaisir...

Les inscriptions se font au service Enfance Jeunesse (dossier complet à retirer en cas de première utilisation de nos services)

Les tarifs sont disponibles sur le [règlement intérieur](#) de la structure.



Séjours été 2019

Séjour 8-11 juillet : reste 2 places

Séjour 8-11 août : **COMPLET**

Nuitée 6-8 août : **COMPLET**



Portail Familles

Gérez vos réservations

[PLUS D'INFOS](#)



Rentrée scolaire 2019-2020

Inscription et réservation du mercredi 10 juillet au vendredi 19 août 2019 :

- Soit directement depuis le [portail famille](#)
- Soit en complétant les informations du document pré-rempli distribué dans les cartables fin juin (réinscription). **À retourner avant le 19 juillet 2019.**
- **Première inscription** = [document à remplir](#) et à **retourner au plus tard le 19 août** (1 document par enfant)

 MERCREDI SCOLAIRE

 VACANCES D'ÉTÉ

 SÉJOURS ET NUITÉES

€ TARIFS SEJOURS 2019

Mercredi scolaire

Inscription 2019-2020 :

Vous devez procéder à l'inscription de votre ou vos enfants pour chaque période définie ci-dessous par le biais de votre [espace personnel du portail famille](#) ou avec une fiche d'inscription téléchargeable.

Les périodes sont réparties de la façon suivante :

- Septembre à décembre 2019 (bientôt)
- Janvier à avril 2019 (bientôt)
- mai à fin de l'année scolaire 2019 (bientôt)

Ce document est à compléter et à retourner (papier ou mail) au service Enfance Jeunesse avant les dates concernées.

Plusieurs formules possibles :

- Matin avec repas (7h30-13h30)
- Journée complète avec repas (7h30-18h30)
- Après-midi avec repas (12h30-18h30)

ATTENTION : *ne pas réserver l'enfant au restaurant scolaire le mercredi s'il est inscrit à l'accueil de loisirs. Le repas est inclus dans la prestation.*

Accueil échelonné toute la matinée, petit déjeuner possible jusqu'à 8h.

Après 18h30, pénalité de retard au 1/4 d'heure





Téléchargements



Dossier 1ère inscription 500 Ko

2019-2020



Règlement ALSH 1 Mo

2019-2020



Règlement ALSH 1 Mo

2018-2019

Documents d'inscription



ALSH juillet/août 2019 375 Ko



Séjour 8-11 ans "Sport" 146 Ko

du 15 au 19 juillet 2019

Contact

📍 Directeur : Aurélien LEGRAND
8, rue du Prieuré
44690 Château-Thébaud

☎ 02 85 29 17 56

✉ alsh@chateau-thebaud.fr